1.° On demande pourquoy certaines thumeurs doivent Estre Extirpées et d'autres simplement ouvertes. n.° 54.

2.° Dans L'une, et l'autre de ces operations quels sont les cas, ou Le cautere est preferable a L'instrument tranchant, et les raisons de preferance.

On Respond a la premiere partie de la premiere question, que les thumeurs qui ne peuvent point Estre ammenées a Suppuration, ou du moins assez tost pour les Empecher de Ronger, ou de gangreiner les parties solides voisines doivent Estre Extirpées et retranchées incessamment, si la nature, ou la situation de la partie peut permettre l'excision: c'est pour cette raison qu'on doit se hâter d'extirper un cancer ulceré des mammeles, ou d'autres parties egalements propres a souffrir l'operation, pourvû que L'interieur ait Este suffizamment preparé.

On doit Encore Extirper toutes les thumeurs Enkistées qui ne sont pas d'une grosseur Enorme, parceque Les remedes Externes tant resolutifs que pourrissants, se trouvent ordinairement inefficaces pour resoudre une matiere Epaisse, et visqueuse plus propre à s'Endurcir, qu'a se dissiper par des voyes insensibles, ou pour faire tourner En Suppuration une matiere Lymphatique, mucilagineuse, et froide (pour parler comme nos anciens) C'est a dire incapable de Recevoir un mouvement de fermentation qui dispoze a la suppuration; Les vaiseaux meme dans ces sortes de thumeurs, se trouvent trops relachés, ou comprimés pour pouvoir par une vive contraction, ayder à broyer, et a fondre Cette matiere, il est apropos en ce cas la d'en venir a L'extirpation par Le fer, ou par La ligature, si les thumeurs sont pendantes et soutenües par un pedicule.

On Respond a La 2.° partie de La 1.re question que Les thumeurs qui ne menacent point La vie par la Rapidité Et Les suittes de leur progrez qui loing d'estre Rebelles

ARC 13 d.13 ANTHARE 011

s'addoucissent, s'amolissent facilement et tournent en suppuration, comme les tumeurs phlegmoneuses ordinaires ordinaires dans les parties exterieures charnües, on Repond — 2.°
dis je, que ces sortes de tumeurs doivent être simplement ouvertes avec la lancette a abcés pour en faire sortir le pus qui est devenu un corps etranger, lequel pouvant être pompé et repris par les vaisseaux limphatiques ou veneux, si on ne luy preparoit pas par l'ouverture a tems une issüe, pourroit aussy par son heterogeneité troubler leur douce fermentation et leur mouvement circulaire.

Les tumeurs pestilentiéles, comme les bubons &c. qui font craindre 3.°
pour la vie doivent être incessamment ouvertes, non par l'instrument tranchant qui procureroit des hemorogies dangereuses ou funestes en tems de peste, mais avec une trainée de pierres a cautere, qui se fassent jour jusques aux glandes tumefiées pour qu'aprés l'incision de l'esquarre on puisse les taillader et y insinüer plus profondement des Remedes pourrissants qui les fassent tomber en suppuration, aprés quoy on peut les extirper par l'excision, ou les arracher avec des pincettes si elles sont mobiles detachées, ou trés peu adherantes:

On Repond a la 2.e question que les cas ou le cautere 4.°
est preferable a l'instrument tranchant, tant pour extirper que pour ouvrir simplement une tumeur peuvent en quelque maniere se reduire a ceux cy.

1.° Quand il faut ouvrir une tumeur enkistée considerable et emporter le kiste, si on y procedoit par l'instrument tranchant, on risqueroit de faire des incisions enormes, dangereuses par les hemorogies qui peuvent y succeder quelquesfois, même par les convulsions si on touche quelque nerf ou quelque tendon, ou par la frayeur que cause au malade l'appareil la cruauté et la durée de l'operation, en ce cas la le

Cautere, n'entrainant pas autant d'inconvenients après soy,
paroit preferable a l'instrument tranchant.

2.° Dans les tumeurs qui ont un fonds baveux, le cautere Est
egalement preferable a l'instrument tranchant, tant parceque
l'esquarre met ce fond baveux a couvert de l'impression
de l'air qui pourroit y porter une humidité pourrissante, ou
un nitre propre à coaguler les humeurs, et à ronger, et
dechirer les parties solides, que parceque le cautere fletrit
luy mesme les chairs baveuses, En dessechant l'humidité
qui les fait pousser.

3.° Dans l'ouverture des bubons pestilentiels, le cautere y est preferable
a l'instrument tranchant, non seulement par les raisons que nous
avons touchées cy devant; mais encore parceque la pierre à
cautere qui penetre la substance d'une partie tumefiée y prepare
un filtre qui donne passage a toutes les parties du sang qui
peuvent avoir quelque analogie avec les parties acres de la pierre
a cautere et donne par la occasion au sang de s'epurifier et de
reprendre sa qualité balsamique, avantages qui dans les cas
rapportés doivent faire donner la preferance au cautere sur
l'instrument tranchant.

4.° Le Cautere merite encore d'estre preferé a l'instrument tranchant
quant il est question d'emporter les glandes Schirreuses du col &.
Comme on ne sçauroit dans cet endroit Emporter par l'excision
les glandes schirreuses sans risquer des hemorogies dangereuses
ou de toucher a la trachée artere, ou aux veines jugulaires,
on doit commencer d'ouvrir la partie avec une pierre a cautere
qui penetre jusqu'a la glande, Laquelle Estant decouverte, on
y fait dessus une petite incision avec la lancette dans
laquelle on introduit un ou deux trochisques de sublimé
corrosif mitigé par une quantité suffisante d'opium et de mucilage
de la gomme adragan pour consumer le Kiste, et les vaisseaux
qui y portoint la nourriture.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

174

non coronabitur
nisi qui vicerit alie
mentis, et ferri.

Gauthez lieut
de monsieur le 1er
chirurgien du roy
a montelimar le 23 o
1772